

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 20 décembre 2023* à 18 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS : mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Michel Bélisle et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire monsieur André Descôteaux.

EST ABSENT : le conseiller Jean Précourt

Les membres du conseil ayant tous reçu l'avis de convocation et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

Est également présente, madame Lyne Boisvert, directrice générale, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 0

01. OUVERTURE DE SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-12-469

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud appuyée par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Octroi de contrat à Ferme F&Y (2013) inc. pour le fauchage des abords des routes 2024 ;
Période de questions ;
04. Levée de l'assemblée.

03. OCTROI DE CONTRAT À FERME F&Y (2013) INC. POUR LE FAUCHAGE DES ABORDS DES ROUTES 2024

CONSIDÉRANT QUE le contrat du fauchage des abords des routes appartenant à la Municipalité prenait fin en août 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut offrir ce type de contrat de gré à gré, sans procéder à un appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de 17 720,53 \$ taxes incluses, émise le 27 novembre 2023 par *Ferme F&Y (2013) inc.* pour le fauchage de 41,1 kilomètres d'abords de routes en 2024, se détaille comme suit :

PREMIER FAUCHAGE - 3 736,69 \$ taxes incluses

- *Fauchage de 41,1 kilomètres ;*
- *Compte deux passages avec la faucheuse latérale faits avant le 24 juin 2024 ;*
- *Ajustement du réel kilométrage fauché si nécessaire.*

DEUXIÈME FAUCHAGE - 13 983,84 \$ taxes incluses

- *Fauchage de 41,1 kilomètres ;*
- *Compte deux passages avec la faucheuse latérale et deux passages avec la faucheuse télescopique, effectués entre le 15 août 2024 et le 1^{er} septembre 2024 ;*
- *Ajustement du réel kilométrage fauché si nécessaire.*

SURCHARGE DE DIESEL

Le prix est valide jusqu'à concurrence de 1,99 \$ le litre diesel.

De 2,00 \$ à 2,24 \$ du litre, un surplus de 325 \$ sera facturé ;

De 2,25 \$ à 2,49 \$ du litre, un surplus de 650 \$ sera facturé ;

De 2,50 \$ à 2,74 \$ du litre, un surplus de 975 \$ sera facturé.

2023-12-470

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy

Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat du fauchage des abords des routes de l'année 2024 à *Ferme F&Y (2013) inc.* pour la somme totale de 17 720,53 \$ taxes incluses ;

QU'advenant le cas où le kilométrage fourni par la Municipalité n'est pas exact, le prix sera ajusté en fonction du kilométrage réel fauché.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fauchage des routes » 02 320 02 521

04. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-12-471

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18 h 34.

André Descôteaux,
Maire

Lyne Boisvert, CPA
Directrice générale et greffière-trésorière